

ARTICLE 1 : Structure organisatrice

L'association ST NO'LIVRES propose du 21 novembre au 3 décembre 2022 inclus, un concours de dessin de Noël sur le thème : NOËL EN FOLIE

ARTICLE 2 : Participants

Le concours de dessin est ouvert à tous les enfants âgés de 5 à 11 ans.

La participation à ce concours est gratuite, seul, un dessin par enfant est autorisé.

Il devra exclusivement être réalisé par l'enfant candidat.

Les enfants seront amenés à concourir par niveau de la Grande Section de maternelle jusqu'à la 6ème, en fonction de leur âge et du thème défini.

ARTICLE 3 : Modalités de participation

Les dessins devront être réalisés sur un support papier de format A4 (21 cm X 29,7 cm). Aucun autre format ne sera pas accepté.

Toutes les techniques manuelles pourront être envisagées : peinture, crayons, aquarelle, feutres, pastels, collage, etc. Les montages photos ainsi que les réalisations informatiques ne sont pas acceptés.

Les dessins devront comporter au dos, en haut à gauche, et de façon lisible :

- **Nom, prénom, âge, classe de l'enfant participant**
- **Adresse et numéro de téléphone du responsable légal**

Attention : aucune information personnelle ne devra apparaître du côté du dessin.

Les données collectées seront exclusivement destinées à l'association ST NO'LIVRES pour les besoins de la gestion du concours.

Les dessins seront à déposer à la médiathèque de Saint-Nauphary jusqu'au samedi 3 décembre 2022, 12 heures :

- directement en main propre à Isabelle SERNY
- dans la boîte aux lettres de la médiathèque, 20 rue des écoles

ARTICLE 4 : Désignation des gagnants

Le jury est composé de 5 personnes membres du bureau de l'association ST NO'LIVRES.

Critères de notation :

- 1/ respect du thème (50%)
- 2/ créativité (50%)

Après concertation et délibération du jury, les candidats seront invités à la remise des prix qui aura lieu le mercredi 14 décembre à 17H30 à la médiathèque de Saint-Nauphary, en présence de Mr Le Maire ou son représentant, Isabelle SERNY, présidente de l'association ST NO'LIVRES ainsi que les membres du jury.

ARTICLE 5 : Dotations

* Un 1^{er} PRIX par classe (GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 6^{ème}) : diplôme « 1^{er} PRIX » + nombreux lots tels que : livre, place de cinéma, gâteau individuel, bon d'achat, entrée gratuite, objets multiples et variés, chocolats, etc.

* Possibilité de prix « COUP DE CŒUR DU JURY » : diplôme « COUP DE CŒUR » + nombreux lots (livre, place de cinéma, bon d'achat, entrée gratuite, chocolats, etc.

* Tous les autres participants recevront une attestation de participation + lots de consolations et des friandises chocolatées.

ARTICLE 6 : Droits d'utilisation

L'association ST NO'LIVRES se réserve le droit de communiquer le prénom des gagnants, par exemple sur sa page Facebook, le site de la mairie et dans la presse locale.

Tous les participants au présent concours autorisent ST NO'LIVRES à exposer leur dessin à la médiathèque de Saint-Nauphary jusqu'au 21 janvier 2023, et à diffuser leur œuvre dans la presse, sur le site de la mairie et la page Facebook de l'association.

Les gagnants de « 1^{er} PRIX » et « COUP DE CŒUR DU JURY » autorisent ST NO'LIVRES à prendre des photos lors de la remise des prix, et à les diffuser dans la presse, sur le site de la mairie et la page Facebook de l'association.

ARTICLE 7 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation du présent règlement et des décisions du jury.